

Durée : 1 jour / 7 heures

Tarif : 370 € HT par participant

Formation en présentiel, groupe de 3 à 8 personnes

Réf : GEDI30

A noter

Tous les thèmes abordés font l'objet d'exercices concrets : régimes définitifs, remises, traitement des erreurs. Résolution de problèmes concrets des participants.

Objectifs

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Appréhender les obligations en matière de TVA intracommunautaire sur les biens et les services
 - Prendre en compte les différentes situations de l'expéditeur et de l'acheteur pour compléter la DEB : vente, achat, avoir, remise, opérations triangulaires, travail à façon
 - Savoir compléter la DEB à l'expédition et à l'introduction.
 - Connaître les règles de TVA applicables aux services depuis le 01 janvier 2010
 - Etre capable d'établir la DES

Public

Responsables Export, Responsables administration de ventes, Responsables logistiques ou assistantes commerciales

Pré requis

Aucun pré requis nécessaire

Annecy-le-Vieux

Nous consulter : 1 session par an
Lieu : Annecy-le-Vieux, Thyez ou en entreprise

Horaires :

8h30 -12h00 et 13h30 -17h00

Contact

Joëlle BLANC
Tel : 04 50 64 12 09
jblanc@poleformation74.com

Éléments du Programme

Le cadre réglementaire de la DEB

Champ d'application
Déclarant
Périodicité de la déclaration

Etablir la DEB

Le déclarant
La transmission des données
La réalisation du documents ou comment remplir les différentes rubriques : nomenclature douanière, valeur fiscale, identifiant, TVA
La gestion des régularisations commerciales : avoir, remise, retour de marchandises...
Les cas particuliers : opérations triangulaires, travail à façon

Les obligations connexes

Registre des biens
Registre des prestataires
Déclaration de TVA CA3

Le contentieux

Contrôles et sanctions prévues
Déclarations de corrections

Etablir la DES

Nouvelles règles de TVA applicables aux services au 01/01/2010
Elaboration de la déclaration
Contrôles et sanctions prévues
Déclarations de corrections

Modalités pédagogiques

Pédagogie active s'appuyant sur :
- des apports théoriques sous forme d'exposés de cas réels
- l'application sur des cas concrets

Formateur

Formateur expérimenté en développement international disposant d'une expérience de plusieurs années en entreprise

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par le référent handicap AFPI

Evaluation – Validation : Evaluations lors des exercices d'application
Attestation de fin de formation, questionnaire de satisfaction